

COMMUNE DE LIGUGE

REAMENAGEMENT DE L'ANCIENNE POSTE EN LOGEMENT LOCATIFS ET EN SALLE POUR LES ASSOCIATIONS

9 rue Charles Charpentier – 86240 Ligugé

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE rectificatif du 24 06 2021

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE (MAPA)

Maître d'ouvrage :

Commune de LIGUGE
Place du Révérend Père Lambert – 86240 LIGUGE
Tél : 05.49.55.21.24
Adresse mail : contact@liguge.fr

Procédure de passation :

Marché à procédure adaptée (MAPA) en application de l'article 42 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

Renseignements techniques :

ESPACE 3 ARCHITECTURE – M. GUILBERT Architecte
Tél : 05.49.30.32.00
Adresse mail : agence@espace3architecture.fr

Renseignements administratifs :

Commune de LIGUGE
Place du Révérend Père Lambert – 86240 LIGUGE
Tél : 05.49.55.21.24
Adresse mail : contact@liguge.fr

OBJET DU MARCHE :

Le réaménagement de l'ancienne poste en logements locatifs et en salle pour les associations
9 rue Charles Charpentier 86240 LIGUGE .

Ce présent projet est prévu en 1 seule tranche :

Les travaux sont répartis en 9 lots :

1. LOTS :

- LOT 1 DEPOSE MATERIAUX EN AMIANTE ET PLOMB
- LOT 2 VRD – GROS ŒUVRE - RAVALEMENT
- LOT 3 CHARPENTE BOIS – COUVERTURE ZINC
- LOT 4 MENUISERIES EXTERIEURES BOIS
- LOT 5 MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM
- LOT 6 MENUISERIES INTERIEURES BOIS-OUVRAGES PLAQUES DE PLATRE-PLAFONDS SUSPENDUS
- LOT 7 REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES ET DURS - FAIENCE - PEINTURE
- LOT 8 PLOMBERIE SANITAIRE - VENTILATION
- LOT 9 ELECTRICITE – CHAUFFAGE ELECTRIQUE

2. DATE PREVISIONNELLE DE DEMARRAGE DES TRAVAUX :

Délai d'exécution : 8 mois (HUIT mois) compris période de préparation et congés,
Début travaux : 1^{ER} octobre 2021.

3. DOSSIER DE CONSULTATION :

Le Dossier de Consultation des Entreprises est à télécharger intégralement et mis à disposition gratuitement sur
www.marches-securises.fr

4. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES :

Le lundi 12 juillet 2021 avant 16 h 30.

Les modalités de remise des candidatures et des offres sont définies dans le Règlement de Consultation.

5. DOCUMENTS A PRODUIRE A L'APPUI DE LA CANDIDATURE :

Les documents à produire lors du dépôt de candidature sont définis dans le Règlement de Consultation.

6. CRITERES D'ATTRIBUTION :

Le jugement des candidatures et des offres sera effectué dans les conditions précisées au Règlement de Consultation.

7. VALIDITE DES OFFRES :

Les entreprises resteront engagées par leurs offres pendant un délai de **120 jours**, à compter de la date limite de réception des offres.

8. VARIANTES :

Autorisées.

9. CLAUSES SOCIALES D'INSERTION :

En application des dispositions de l'article L2112-2 du code de la commande publique¹, l'exécution du marché comporte une clause sociale d'insertion obligatoire. L'entreprise devra se reporter à la Clause sociale de promotion de l'emploi et d'insertion comme condition d'exécution du marché (article L2112-2 du code de la commande publique)

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS : 24 juin 2021

¹ Article L2112-2 de la commande publique :

« Les clauses du marché précisent les conditions d'exécution des prestations, qui doivent être liées à son objet. Les conditions d'exécution peuvent prendre en compte des considérations relatives à l'économie, à l'innovation, à l'environnement, au domaine social, à l'emploi ou à la lutte contre les discriminations. »

